

Présents : HUGUES AURELIE DENIS LAURA LUCIE BRIGITTE PASCALINE MARIE-NO CARO

Excusé(e)s ou absent(e)s: FRANCOISE VALERIE MEIJE FREDO

Début 20h15 :Le CA commence par un tour météo et la désignation du modérateur et du facilitateur

Points abordés	Discussion	Conclusion/décision
Relecture CA précédent	2 points étaient en report : - outil de comm interne -Valorisation bénévolat	Ces 2 points sont reportés à un prochain CA
COM GOUVERNANCE	<p>Membres de la commission = Cyrille, Aurelie , Hugues ,Solange</p> <p>Huges a envoyer au préalable un@ avec les propositions suivantes :</p> <p>1 tout les acteurs du projet sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur, et à le signer <i>(qui doit signer ? Benevoles actifs le but ? Avoir une même culture commune sur un fonctionnement au sein de la structure entre nous)</i></p> <p>2 au début de chaque CA, prendre un temps pour <u>rappeler tranquillement, et en détail un ou deux points</u> de notre cadre de gouvernance, c'est à dire par exemple: -un rôle d'animation de réunion (modérateur;;;etc) - ou un point de règlement intérieur - ou un processus de discussion ou de décision (4 rôles /</p> <p>3 le rôle gouvernance révolue en rôle régulation, avec les redevabilités suivantes: -être le premier interlocuteur en cas de tension -avoir une vigilance active sur l'application des processus et du schéma de gouvernance, et les rappeler si nécessaires. -transmettre au CA des propositions de modif de gouvernance le cas échéant. on donne à ce rôle régulation la légitimité de s'inviter dans les différents groupes de travail,et à intervenir en cas de non respect des processus. il n'a pas la légitimité de prendre des décisions de modification de la gouvernance ni d'intervenir dans les conflits entre personnes(c'est la fonction de la médiation</p> <p>tour de table : 1 et 2 sur le principe ok. Pour la 3 : Besoin de clarifier et prendre le temps de la comprendre</p>	<p>Le CA valide le principe des 2 premières propositions.</p> <p>Le règlement intérieur sera porté à la connaissance et proposé à signature avec le passage en SCIC afin de créer une culture commune/ fonctionnement en groupe . Cela peut se faire par exemple lors de l'AGE prévue en dec 2021 pour acter le passage de scic .</p> <p>La proposition 3 est remis à plus tard pour être traitée en Gpc avec tout le monde</p>
Point magasin	<p>- L'entreprise Laplace ne veut plus du compost en extérieur (problème d' odeurs car ce n'est pas un vrai compost entretenu)</p> <p>est ce que quelqu'un serait intéressé pour récupérer le compost existant ?</p>	<p>Un autre espace compost à trouver– Faire quelque chose de fermé , visible et propre.</p> <p>Qui aimerait réfléchir dessus , être référent ? Créer une commission compost ?</p>

	<p>-TUNNEL : les étagères ont été enlevées, remplacées par des métalliques et autres. Merci aux benevoles seb's qui ont fait de la valorisation benevole ++ (environ 2 400€ économisé sur le budget initial) .</p> <p>Le tunnel est prêt pour recevoir de la marchandise et permettre de stocker +, donc de diminuer la fréquence des livraisons</p>	<p>- point de vigilance sur gel et souris + valeur du nouveau stock</p>
Charriotte	<p>- La criée est intéressée pour la racheter à 500€</p> <p>= tour de table pour savoir si on vend , on donne ou on prête</p>	<p>Décision =On vend à l'association la criée pour 500€ TTC et l'argent sera reversé par la suite pour un but caritatif ou pour soutien sur un autre projet associatif.</p>
AG SCIC	<p>-Nous n'aurons pas accès à la totalité de la salle des fêtes de Bellecombe (car bureau de vote) mais extérieurs et préau ok</p> <p>-déroulé = cf la convocation de l'AG</p> <p>on va voter en AG extraordinaire un nouvel article dans nos statuts</p> <p>Article 15: L'association ne peut se transformer en société à l'exception de la société coopérative, en application des dispositions de l'article 28bis de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 modifiée par la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001. Si l'association fait usage de cette faculté, la transformation sera décidée par une assemblée soumise à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés. La transformation en société coopérative n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau mais continuation de la personnalité morale ».</p>	<p>- prévoir un video projecteur</p> <p>-diffuser les vidéos des producteurs en amont et après</p> <p>- faire tableau sur qui fait quoi ? Pour l'instant Denis le financier / aurelie sur rapport moral ..)</p> <p>Le CA valide un budget de 500€ pour l'AG (et on prend produits des producteurs (exple pizzas nathalie / cakes JL/ pains/Fromages..)</p> <p>envoyer l'invitation aux mairies et au PNR (valerie ?)</p> <p>- d'ici le jeudi 17 juin = transmettre remarques sur rapport d'activité à aurélie</p> <p>- Marie no envoie les rapports à lucie pour les mettre en ligne avant le 18 juin , comme annoncé dans invitation</p>
Projet d'agrandissement Aides financières	<p>3 aides sollicitées :</p> <p>- Leader intervient sur 60 % de 100K€ avec co financement à trouver</p> <p>- Dossier «alimentation locale et solidaire » a été déposé pour l'activité cuisine solidaire de la salle d'activité d'un montant demandé de 16 K€ ; Réponse en</p>	<p>Le CA autorise le lancement du projet agrandissement ; Il approuve le budget d'investissement pour un montant de 132 937,56 euros et mandate Marie Noelle Sorrel, co-présidente, pour déposer le dossier.</p>

	<p>juillet</p> <p>- PAT : la sélection a eu lieu , nous sommes pré sélectionnés. il faut changer de fiche action (partenariat avec producteurs) et déposer le dossier d'ici fin de semaine. Les pat sont financés par l'état dans le cadre du plan de relance</p> <p>c'est une vraie reconnaissance de nos actions sur le territoire avec un rayonnement plus grand.</p> <p>Cf document annexe explicatif aides_sollicites_biobauges.odt surle Wiki dans Odj prochain CA</p> <p>- France active : ok pour le prêt de 30 k€. dossier à constituer avant le 15 JUILLET.</p> <p>Pour les dépenses liés aux futurs travaux , le groupe extension a la légitimité et la responsabilité du suivi du budget voté pour l'extension ;Ils peuvent signer le « bon pour accord » sur les devis et acquitter les factures en lien avec Angelique et Marie No.</p>	<p>Le CA mandate valérie Lansigu , co presidente , pour déposer le dossier PAT et Pascaline Bizet en tant que co-responsable et coordinatrice du projet.</p> <p>une réflexion plus avancée sur la salle d'activité sera menée en septembre</p> <p>Le CA valide cette proposition</p>
Perspectives des Travaux extension	<p>-recherche d'un carreleur sinon le reste des professionnels est globalement trouvé</p> <p>- planning : besoins de benevoles = - à partir du 15 aout /15 sept pour démolition puis 2eme vagues à l'automne pour peintures puis pendant la période de fermeture prévu entre le 11 novembre et 1^{er} decembre .</p>	
Signalétique	<p>Nous ne sommes pas répertoriés sur le site internet de Lescheraines et les totems ne sont pas en bonne position (toujours fléchés vers l'église)</p>	<p>Lucie contacte la mairie pour mettre à jour la signalétique .</p> <p>Le CA valide le budget nécessaire à ses changements</p>
Videos producteurs et communication	<p>La troisième vidéos va sortir.</p> <p>La ferme du caban a fait un don de 300€ .</p> <p>Lettre info :lucie sera en congés debut juillet ; la version papier doit être disponible avant le 23 juin 2021</p> <p>demande du college d' alby d'être présents au forum sur dev durable et environnement qu 'ils organisent le jeudi 17 juin par et pour les collegiens</p>	<p>Lucie fait un lien du site internet vers vimeo où seront disponibles les videos</p> <p>envoyer des images à Lucie pour illustrer</p> <p>ok Françoise et Lucie y vont . Hugues peut être.</p>

Fin à 22h30

Prochain CA le Mercredi 7 Juillet 2021 chez Pascaline